

L'Organe cantonal de conduite

Autor(en): **Chavillaz, Jean Denis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2017)**

Heft 3

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-781572>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Engagement HELIOS en 2015 (sécheresse et canicule).

Cahier Fribourgeois

L'Organe cantonal de conduite

Col Jean Denis Chavallaz

Chef du Service de la protection de la population et des affaires militaires. Chef de l'Organe cantonal de conduite

En Suisse, la responsabilité générale de la sécurité de la population incombe à l'exécutif compétent (conseil communal, gouvernement cantonal, Conseil fédéral) qui désigne, en cas de catastrophe ou en situation d'urgence, des organes de conduite aux échelons cantonal et communal. Pour assurer la protection de la population du canton de Fribourg, l'Etat dispose de divers éléments de conduite. Pour la gestion des événements extraordinaires touchant tout ou une grande partie du canton, l'organe cantonal de conduite (OCC) assure la conduite (sur le plan local, ce rôle est assuré par les organes communaux de conduite). L'OCC est constitué de représentants de tous les services et de spécialistes, selon la situation. Il assure la conduite mais aussi tous les préparatifs en vue d'un événement extraordinaire. De plus, par le biais de l'autorité politique, il peut édicter des directives particulières.

Doctrine et plans d'engagement

La doctrine d'engagement de l'OCC s'appuie sur les principes de la montée en puissance et de l'économie des moyens, abstraction faite de la catastrophe subite qui nécessite la mise sur pied de l'ensemble des moyens dans les plus brefs délais. S'appuyant sur l'analyse des risques du canton de Fribourg, l'OCC a réalisé, avec l'appui des spécialistes concernés, plusieurs plans d'engagement. Il s'agit de préparatifs qui ont pour objectifs de donner à l'OCC les éléments nécessaires à la conduite de l'événement, à en limiter les effets, à définir les actions et les moyens nécessaires à sa gestion et à connaître les besoins en ressources humaines et matérielles. L'OCC dispose actuellement des plans d'engagement suivants : élévation de la radioactivité (Mühleberg), pandémie, rupture d'approvisionnement électrique, épizooties, crues, rejets radioactifs dans les cours d'eau, panne des réseaux d'information.

L'organisation de la conduite en différents niveaux, en situation extraordinaire¹

¹ PCE : poste de commandement « engagement » (avant). PCO : poste de commandement « opérations » (poste arrière).

Niveau	Situation	Conduite / Coordination	Appui	Remarques
Vert	Ordinaire	Partenaire de la protection de la population impliqué	--	Événements au quotidien
Jaune	Évènement particulier / spécial nécessitant une coordination inter-partenaires	Police Officier de police judiciaire (OPJ)	EM ad hoc Spéc OCC ORCOC	L'OPJ peut décider, d'entente avec le/les partenaire(s) concerné(s), de déléguer la conduite en fonction de l'évolution de la situation - au SPPAM - aux sapeurs-pompiers
Orange	Évènement extraordinaire nécessitant le déclenchement du plan ORANGE	Police OPJ ou chef d'engagement	PCE Spéc OCC ORCOC	L'OPJ peut décider, d'entente avec le/les partenaire(s) concerné(s), de déléguer la conduite en fonction de l'évolution de la situation - au SPPAM - aux sapeurs-pompiers
Rouge	Évènement dommageable de grande ampleur nécessitant le déclenchement du plan ROUGE	OCC Chef OCC	PCO PCE ORCOC	Selon évolution et/ou de la nature de la situation, l'OCC peut confier la conduite au commandant de la police cantonale, notamment en cas d'événements à caractère judiciaire

Exercices...

L'OCC est exercé tous les deux ans sur l'un des thèmes ayant fait l'objet d'un plan d'engagement (plan ROUGE, exercice d'état-major). Le dernier en date a eu lieu les 8 et 9 juin 2016 sous le nom de couverture de « GPÔ16 » et traitait de la problématique des intempéries. Il s'agissait d'un exercice d'état-major de 24 heures (sans interruption) dirigé par l'Office fédéral de la protection de la population. Le scénario était le suivant : la Suisse et le canton de Fribourg sont touchés depuis plusieurs jours par de fortes intempéries ; des alertes météo de degré 3 à 5 ont été publiées par Météo Suisse ; les districts de la Broye et du Lac sont concernés, ainsi que la ville de Fribourg, en particulier les quartiers de la Basse-Ville. Plus de trente personnes ont été exercées de manière intensive durant cet exercice. L'excellente préparation de l'OFPP avec, notamment, une contribution importante et engagée des services de l'Etat concernés, a permis à l'OCC de travailler dans un cadre réaliste durant toute la durée de l'exercice. Des enseignements très utiles pour un engagement réel ont été tirés. Les années sans exercice d'état-major, les membres permanents de l'OCC suivent une formation dans le domaine de la conduite en tenant compte des expériences faites lors des exercices. Tous les deux ans a lieu un exercice d'engagement dans le terrain impliquant les partenaires de la protection de la population (exercice du plan ORANGE). Des exercices de mobilisation annuels pour tester le dispositif d'alarme et l'entraînement au montage du village-poste de commandement « opérations » complètent la formation.

En 2015, deux événements extraordinaires ont conduit à un engagement réel : les fortes pluies du début mai et les inondations qui suivirent (UMBRELLA) ainsi que la canicule anormalement longue durant l'été et la sécheresse qui a frappé les alpages fribourgeois (HELIOS). Rappelons que si les moyens du canton ont suffi pour maîtriser la montée des eaux du Lac de Neuchâtel, ce ne fut pas le cas pour la vague de chaleur de l'été : le Conseil d'Etat a fait appel à l'armée pour approvisionner en eau par voie aérienne les alpages dépourvus d'accès terrestre. Lors de ces deux événements, le canton de Fribourg a pu faire face à la situation sans difficulté majeure. Le fait que de nombreux membres des états-majors de circonstance soient également officiers supérieurs au sein de l'armée suisse a contribué grandement au succès des deux engagements. La formation militaire de tous les responsables cantonaux a permis de trouver rapidement un mode de fonctionnement connu de la plupart et accepté de tous. Le fait que d'autres membres-clés de l'OCC – notamment le chef de la police, l'inspecteur cantonal des sapeurs-pompiers, le chef de la PCi, le médecin cantonal adjoint – aient également une expérience de conduite militaire renforce sans aucun doute la cohésion et le mode de fonctionnement de cet organe. Ici comme ailleurs, notre armée de milice, tout particulièrement ses cadres, constitue la colonne vertébrale indispensable à la sécurité des biens et des personnes de notre pays en général et du canton de Fribourg en particulier.

J. D. C.



Simulation sur carte lors de l'exercice GPÔ16.



Reconnaissance dans le Gros-Mont en vue de l'engagement HELIOS en 2015.